Théorie du liage, diachronie et énonciation: sur les anaphores possessives du basque

Au 17e siècle, le dialecte labourdin du basque opposait, à toutes les personnes, des possessifs "réfléchis" et "non réfléchis" que l'on peut interpréter dans la théorie du liage comme des éléments respectivement anaphoriques et pronominaux. Après avoir rapidement présenté l'ensemble du système et résumé sa signification théorique pour la GGT, je décris différents systèmes contemporains et tente de montrer que l'étude de l'évolution de l'opposition entre ces possessifs conduit à introduire dans la caractérisation lexicale de certains d'entre eux un paramètre ou "trait" énonciatif, [± topique], et interdit par là même de faire un départ absolu entre grammaire phrastique d'une part, et grammaire du texte et du discours d'autre part.*

1. Le Systeme Labourdin Classique

1.1. La langue d'Axular (1643) présentait deux séries de pronoms au génitif ([+pr] = pronominaux, [+an] = anaphoriques): 1

(1) perso	onne:	I	II	III	IV	V	V'	VI
absolutif	[+pr]	ni	hi	(hura)	gu	zu	zuek	(hek)
génitif	[+pr]	ene	hire	(haren)	gure	zure	zuen	(he(k)ien)
génitif	[+an]	neure	(h)eure	bere	geure	zeure	zeuen	bere

(*) Je dédie ce travail à la mémoire de P. Lafitte, récemment disparu, qui avait remarquablement décrit le système que j'appelle ici "restreint" (cf 2.1.) dès 1944. Je tiens aussi à remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires sur une première version de cet article, ainsi que sur Rebuschi (1985a, b): A. Eguzkitza, P. Goenaga, J. Guéron, R. Hodot, K. E. Kiss, E. Larre, L. Marácz, B. Oyharçabal, P. Pica, R. de Rijk et A. Rouveret. Mais ce travail n'aurait pas pu non plus être mené à bien sans la mission que l'UA 04-1055 du CNRS m'a permis d'effectuer au Pays Basque français en février 1985.

(1) Les pronoms de 3e p. (III et VI) [+pr] sont en fait des démonstratifs de distance III: ils s'opposent à d'autres déictiques, de distance I (hau, gén. honen) et II (hori, horren), mais sont non marqués par rapport à ces derniers. Par ailleurs, V, formellement parallèle à IV, était déjà poli et référentiellement sg, V' notant la

véritable 2e p. pl.

D'autres auteurs avaient un système proche, mais par ex. seulement au sg.: pour plus de détails, voir Sarasola

Noter enfin qu'il existait (et existe encore) un pronom "emphatique" de 3e p.: bera à l'abs. sg., et beraren au génitif sg. En dépit de leur racine commune, bere et beraren sont en distribution complémentaire, le second

C'est, selon L. Michelena (in Villasante 1978: 180-182, note 1), à Linschmann qu'est due l'idée que les génitifs [+an] étaient "réfléchis" plutôt qu'intensifs". Quelle que soit l'importance du débat terminologique, l'embarras des grammairiens à leur égard est fort instructif pour les linguistes d'aujourd'hui: fascinés par l'opposition entre latin eius et suus (que l'on retrouve, modulo quelque chose, dans de nombreuses langues indo-européennes: grec, sanscrit, langues baltes, slaves et scandinaves), ils se contentèrent longtemps d'exemples dans lesquels ils coréféraient au "sujet" de la phrase. On lit ainsi chez Ithurry (1895: 415):

Donc entre bere [...] et hunen [...] il y a la même différence qu'en latin entre suus (sien) (ipsius) et hujus (de lui).

Puis il illustrait cette "règle" par (2a), que l'on opposera à (2b):

- (2) (a) arrebak ikusi du *bere* anaia soeur-SG-ERG vu il/elle-l'a b. frère-SG-ABS "la soeur, a vu son, frère"
 - (b) arrebak ikusi du hunen/haren anaia "la soeur₁ a vu son₂ frère", lit. "le frère de celui-ci/celui-là"

Mais, lorsque la "théorie passive" de la morphologie ergative se propagea, les exemples devinrent subitement tout différents, quoique accompagnés du même genre d'explication:

Bere s'emploie [...] pour rendre le possessif français son, sa, ses, dans les cas où le latin ferait usage de suus, c'est-à-dire lorsque le possesseur est le sujet de la proposition. Au contraire, lorsque le français son, sa, ses, serait rendu en latin par eius, c'est-à-dire lorsque le possesseur est un être autre que le sujet de la proposition, le basque rend le possessif par haren [...]. Ex.:

(3) (a) Joseph saldu zuten *bere* anaiek Joseph-ABS vendu ils-l'avaient b. frère-PL-ERG

"Joseph₁ fut vendu par ses₁ frères". Littéralement "par les frères de lui-même". (Gavel (1929: 156-7); la numérotation et le mot-à-mot sont de moi - G.R.).

Pour conclure la "démonstration", il faudrait évidemment ajouter:

(3) (b) Joseph saldu zuten *haren* anaiek "ses₁ frères ont vendu Joseph₂"

De toute évidence, Ithurry assimilait l'agent ou terme de départ de la relation transitive au sujet (latin), tandis que Gavel estimait que c'était le patient ou terme d'arrivée qui remplissait cette fonction. Mais en fait, tant l'actant à l'ergatif que celui

étant clairement pronominal ([+pr]) — sauf peut-être dans certains parlers biscayens (A. Eguzkitza, c. p.), dans lesquels beraren ("réalisé" beran- mais est-ce bien le même élément?)— serait possible, voire nécessaire, dans les exemples (5), (13) ou (15) du texte.

à l'absolutif, et même un actant au datif, déclenchaient (et déclenchent toujours, pour la 3e p.) l'utilisation des possessifs [+an], comme l'a bien résumé Lafitte (1944, rééd. 1962: 92): ²

Le réfléchi dépend d'ordinaire du verbe à un mode personnel de la proposition où il se trouve; il se réfère à un possesseur désigné comme sujet, complément direct ou complément indirect dans la forme verbale (c'est P. L. qui souligne).

Voici deux exemples montrant comment un argument au datif peut servir d'antécédent à *bere*, que ce dernier appartienne à un SN à l'absolutif, (4a), ou à l'ergatif, (5a):

- (4) (a) bere liburua igorri diot aitari
 b. livre-SG-ABS envoyé je-le-lui-ai père-SG-DAT
 "j'ai envoyé son, livre au père,"
 - (b) haren liburua igorri diot aitari "j'ai envoyé son, livre au père,"
- (5) (a) erran zioten bere muthilek nabusiari dit ils-le-lui-ont b. serviteur-PL-ERG maître-SG-DAT ses, serviteurs dirent au maître," (Axular, rééd. 1964: 177)
 - (b) erran zioten haren muthilek nabusiari "ses₁ serviteurs dirent au maitre₂"
- 1.2. Ce phénomène n'est pas sans importance pour les théories syntaxiques d'aujourd'hui: reconnaître ce fait, c'est reconnaître ou bien que les SN marqués en surface aux cas absolutif, ergatif et datif se c-commandent réciproquement (car pour que *nabusiari* lie *bere* dans (5a) par ex., il faut qu'il le c-commande), et qu'il n'y a donc pas de représentation configurationnelle possible pour le sujet au niveau où s'applique la théorie du liage, ou bien, minimalement, si l'on estime (comme J. Guéron me l'a suggéré) que les marques de personne dans la forme verbale fléchie sont des clitiques qui peuvent lier les anaphores, que le basque ne manifeste pas de dissymétrie dans ce domaine entre le sujet et les autres actants (mais voir la fin de la note 14).

En fait, il existe d'autres arguments en faveur de l'absence d'un SV au niveau S, voire au niveau P (*D-structure*) en basque: voir par ex. (i) Rebuschi (1985a) pour l'ordre des syntagmes; (ii) *infra*, ex. (7) à (9), Rebuschi (1985b) et surtout Goenaga (1985) pour des arguments montrant que l'on a souvent un "petit" *pro* [-an, +pr] doté d'un cas et donc gouverné par le verbe en proposition non conjuguée, dans des constructions dans lesquelles on attendrait le "sujet sous-entendu" PRO [+an, +pr], par définition non gouverné, dans les langues à sujet réalisé configuration-nellement en structure syntagmatique; (iii) Rebuschi (1985c) pour un développe-

⁽²⁾ Il est donc difficile de suivre Kintana (1971) qui attribuait la paternité d'une caractérisation si précise à G. Aresti.

ment de l'hypothèse selon laquelle la morphologie ergative (ou "active", selon l'analyse de Levin 1983) ne peut se manifester que dans des langues sans syntagme verbal; (iv) enfin, Levin (1983) pour un ex. d'expression idiomatique associant un sujet intransitif et un verbe, le complément (indirect) étant référentiellement libre.

Mais il y a plus: que l'on accepte ou non la thèse de la nonconfigurationnalité du basque, il faut admettre que le liage des anaphores possessives ne se fait pas, comme le postule Chomsky (1981) au niveau S, mais au niveau P. En effet, on peut les trouver dans la position T (pour "topique") d'une phrase matrice, sans qu'il s'agisse d'une position "disloquée" et extérieure au S' maximal, comme le montre en (6) le fait que cette matrice peut elle-même être enchâssée: 3

> (6) Jakinen [ezen [T bere aldetik] apprendre-FUT vous-l'avez que b. côté-SG-ABLAFFIRM uste [t joanen dela aller-FUT qu'il-est Peio-ABS que-je-l'ai foi-ABS "vous apprendrez que de son, côté [=quant à lui] je pense que Peio, va partir"

Par ailleurs, et l'on pouvait s'en douter depuis la lecture de l'extrait de Lafitte, la notion chomskyenne de SUJET, qui joue un rôle déterminant dans la définition du domaine de liage des anaphores, est également mise à mal par les données basques.4 En effet, la contrainte *i/i, qui exige qu'un terme ne puisse avoir le même indice référentiel que le SN qui le contient (à moins qu'il n'en soit la tête), implique qu'il existe, en (3a) ou (5a), un SUJET accessible à bere, donc un SUJET qui, précisément, ne soit pas l'indice intra-verbal -te (ou $+ \omega + te$) de 3e p. erg. qui correspond à anaiek ou muthilek; de plus, l'ex. (12) -infra, avec bere inacceptable en particulier dans la langue classique, montre que ce n'est pas le fait que les phrases (3a) et (5a) soient radicales qui est en cause (cf. la note 11). En d'autres termes, une proposition simple en basque peut avoir jusqu'à trois SUJETs (cf. aussi Rebuschi, 1985b).

De la même manière, dans les propositions non conjuguées, n'importe quel actant (abs., erg., dat.), qu'il soit phonétiquement plein ou vide, peut lier une anaphore comme bere.⁵ Ainsi, en (7), bere est lié par un sujet intransitif vide de ré-

(3) Cette présentation n'implique pas que l'on "croie" aux mouvements: l'essentiel est de voir qu'une chaîne d'identification de places vides permet de relier correctement bere à Peio, et que les contraintes sur la formation de telles chaînes semblent bien vérifier les hypothèses concernant ce que l'on appelle usuellement "WH-Mo-

Par ailleurs, les partisans de la configurationnalité de la phrase basque ne peuvent rendre compte de (6) au niveau S que si l'on admet que le syntagme adverbial bere aldetik ou bien laisse une trace complexe et structurée (layered trace) telle que la trace (interne) de bere serait liée par le SN sujet, ou bien, est rendu globalement anaphorique par son spécifieur bere, qui ne serait alors plus une anaphore, mais un anaphorisant. Il faudrait des arguments indépendants bien forts pour maintenir l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

(4) Le SUJET est selon Chomsky (1981) soit (i) le "sujet" (optionnel) d'un SN (i.e. son spécifieur lexical ou pronominal), soit (ii) le sujet d'une proposition non conjuguée, soit enfin (iii) l'élément nominal d'accord as-

socié à la flexion d'une proposition conjuguée.

(5) Signalons à cet égard une petite inexactitude dans la Grammaire de Lafitte (p. 93); dans: liburua [haren hartzeko] erran diot je-le-lui-ai livre-SG-ABS pour-prendre "je lui ai dit de prendre son livre"

férence arbitraire; en (8), c'est un sujet intransitif plein qui le lie; enfin, en (9), c'est un possessif de 2e p. pl. anaphorique contenu dans un SN sujet qui est lié par un SN plein en fonction d'objet (tous ces ex. sont d'Axular, éd. de 1964): 6

- (7) [pro bere hitzaren leial (...) izaiteaz] ezta
 b. mot-SG-GEN loyal être-SG-INST NEG-il-est
 zer erranik
 quoi-ABS dit-PART

 "il n'y a rien à dire concernant la fait (pour pro1) d'être fidèle à sa1 parole"
 (p. 187)
- (8) [presuna gazte bat bere obretan (...) erho personne jeune un-ABS b. oeuvre-LOC fou izaitea] ezta ongi être-SG-ABS NEG-il-est bien "il n'est pas bien (pour) une jeune personne, d'être écervelée dans ses, activités" (p. 262)
- (9) Iainkoak begira zaitzala [[bekhatutan zaudela]
 Dieu-ERG qu'il-vous-garde péché-LOC que-vous-êtes
 pro zeure azken eritasunak edireitetik]
 votre[+an] dernier maladie-SG-EPG trouver-SG-ABL
 "Dieu vous garde de ce que votre dernière maladie ne vous (= pro)
 trouve alors que vous êtes en (état de) péché" (p. 285)

Il est clair ici que si la notion de SUJET (accessible) a un sens, elle s'applique à l'objet *pro* de (9) comme aux sujets, respectivement vide et réalisé, de (7) et (8).

2. Le Navarro-Labourdin Contemporain

Tous les dialectes contemporains s'écartent en commun du système décrit en 1.1 sur un point mineur: ils ont développé un possessif [+an] de 3e p. pl., beren, qui s'oppose donc au bere ancien devenu maintenant exclusivement sg. De plus, les dialectes parlés au nord de la Bidassoa ont perdu (comme essentiellement le guipuzcoan de l'autre côté de la frontière) la distinction entre possessifs réfléchis ou non aux deux premières personnes (sg. et pl.). Il faut cependant les répartir en deux groupes, selon que l'opposition entre bere et haren (ou beren et heien au pl.) se

(6) S'il peut y avoir jusqu'à trois sujets dans les propositions finies ou non, il semble bien qu'il n'y en a qu'un dans les SN: le spécifieur de N', si le SN est N''; mais là encore, il faut recourir à la notion de structure-

P: cf. Rebuschi (1985b: §§ 11 & 12).

[&]quot;lui" et "son" sont nécessairement de référence disjointe, contrairement à ce qu'il écrivait. Ce fait s'explique d'ailleurs bien: il y a dans la proposition nominalisée un PRO erg. coréférent du pro datif de la matrice comme sujer accessible à haren, si bien que ce pronominal doit êtré libre dans cette proposition, et donc distinct de ce PRO. En cas de coréférence entre le complément datif de la matrice et le possesseur du livre, here serait par contre non seulement possible, mais obligatoire, car PRO, "contrôlé" ici obligatoirement par le SN datif de la matrice, ne pourrait pas ne pas le lier.

maintient comme dans le système classique (variété que j'appellerai "restreinte", et qui est surtout caractéristique des locuteurs bas-navarrais), ou que l'emploi de *bere* s'est développé au détriment de celui de *haren* (variété "élargie", plus typique du labourdin).⁷

2.1. Laissant cette différence de côté pour le moment, considérons plutôt l'évolution qui a pu mener du système classique au système actuel restreint. La perte de la distinction entre ene et neure, ou gure et geure (cf. (1)), au profit du premier terme dans chaque paire, se comprend bien du point de vue fonctionnel: elle n'apportait rien sur le plan informationnel, alors que l'opposition entre bere et baren reste pertinente. Malgré tout, du point de vue de la théorie du liage, il faut se demander quelle caractérisation l'on doit donner de ces ene, gure, etc. contemporains: sont-ils devenus neutres du point de vue de l'opposition entre anaphoriques et pronominaux, ou bien s'agit-il d'autre chose?

On peut à cet égard envisager plusieurs hypothèses. La première suppose une description purement ad hoc du phénomène, revenant à caractériser les possessifs de 1ère et 2e p. (sg. ou pl.) comme [\alpha an, -\alpha pr]; cette notation serait toujours vérifiée, car si le Principe A ne s'applique pas, c'est le Principe B qui s'applique, et vice versa; 8 mais bien entendu, une telle approche n'explique rien.

Une seconde hypothèse envisageable *a priori* serait celle de Milner (1982), selon qui les "pronoms de dialogue" ne porteraient pas d'indices, et ne seraient donc pas soumis à la théorie du liage; mais l'existence même du système classique limite très fortement la portée de cette idée.

Troisième cas de figure: puisque la caractérisation en [-an, -pr] est réservée aux expressions référentielles, libres partout (cf. la note 8), il reste encore la solution [+an, +pr] qui, pour éviter toute contradiction (un élément ne peut pas en même temps être libre et lié), implique que les éléments considérés ne soient pas gouvernés: n'ayant pas de catégorie gouvernante (CG), ils ne seraient soumis ni au Principe A ni au Principe B (c'est ce que l'on admet pour PRO). Chomsky lui-même (1982: 104, note 37) avait avancé très prudemment cette hypothèse pour rendre compte de l'ambiguïté des possessifs anglais comme dans John, read his_{1/2} book. Mais cette position est tout aussi intenable que les précédentes. D'une part, de manière spécifique aux données basques, on ne voit pas comment les possessifs modernes de 1ère et 2e p. pourraient ne pas être gouvernés, alors que, dans la même position structurale, ceux de la 3e, qui contrastent toujours, seraient, eux, effecti-

(8) Rappelons les trois Principes de la théorie du liage:

(9) Cité par Pica (1984a: 123).

⁽⁷⁾ Je n'ai malheureusement pas pu interroger de locuteurs de souletin (le dial. le plus oriental) lors de mon enquête, et, dans les textes écrits je n'ai pas trouvé d'exemples cruciaux permettant de savoir si ce dialecte se rattache à la variété restreinte ou élargie, ou encore s'il présente deux variétés de ce point de vue.

A les anaphores [+an, -pr] doivent être liées dans leur domaine de liage;
B les pronoms [-an, +pr] doivent être libres dans leur domaine de liage;

C les expressions référentielles [-an, -pr] doivent être libres partout.

Quant au domaine de liage d'une anaphore ou d'un pronom α, il a été défini comme la catégorie gouvernante (CG) minimale d'α, c'est-à-dire comme la catégorie cyclique (SN ou P) minimale contenant α, son gouverneur et un sujet accessible à α (Chomsky 1981: 220). Cette définition peut être remise en cause pour des éléments "argumentaux" comme elkar "l'un l'autre" si tous les arguments sont bien, en basque, des "sujets" (cf. Rebuschi 1985b et supra, § 1.2.); pour les possessifs étudiés ici, voir l'ex. (12) et la note 11 infra.

vement gouvernés: cela reviendrait à dire que la même configuration fonctionnerait comme CG ou non, selon la personne du possessif! D'autre part et plus généralement, il semble qu'il faille de toute manière considérer que les déterminants possessifs sont effectivement toujours gouvernés (Chomsky 1986: 193).

Supposons donc que *ene*, *gure*, etc. soient restés des pronominaux, [-an, +pr]. C'est alors le Principe B qui fait difficulté. Or, en étudiant de fines variations dialectales dans les langues scandinaves, P. Pica (1984a, b) a montré que ce Principe était en fait inutile pour la théorie: une fois admis le principe (10a), justifié indépendamment par Chomsky lui-même, on peut, d'après Pica, en dériver le principe (10b) qui a tout les effets souhaitables du Principe B sans en avoir les défauts:

- (10) (a) "Avoid Pronoun Principle": éviter un pronominal autant que faire se peut.
 - (b) "Principe de Pica": un élement pronominal ne doit être libre dans sa C.G. que ssi il existe un élément anaphorique pouvant être employé à sa place dans cette C.G. (1984a: 126).

On voit que l'interprétation avec référence disjointe de (2b) est obligatoire parce qu'il existe un anaphorique qui permet de construire (2a). Considérons maintenant un exemple avec une personne autre que la troisième; dans la langue classique—(11a)—gure est exclu par (10b), car l'anaphorique geure est disponible; mais dans la langue actuelle, où geure a disparu, le pronominal gure ne rend pas (11b) agrammatical: 10

- (11) (a) (langue classique): geure/*gure aitak ikusi gaitu notre père-SG-ERG vu il-nous-a "notre père nous a vus"
 - (b) (langue moderne): gure aitak ikusi gaitu (même trad.)
- 2.2. La variété "élargie" du basque du nord n'est pas moins littéraire que la première (voir des ex. d'auteurs réputés dans les notes 12 et 13), mais elle est certainement plus récente. Elle s'écarte de l'usage restreint, on l'a dit, par une plus grande extension de l'emploi de bere. Ceci est vrai en particulier dans trois cas.

Premièrement, les usages classique et restreint font de toute phrase (conjuguée ou non), une C.G.; (12) y est donc agrammatical, alors que ce n'est pas le cas de la variété élargie 11, 12

(10) Il est vrai que l'Académie basque tente de réintroduire les anaphores de 1e et 2e p. dans la langue soignée; mais il n'existe encore personne, au nord du moins, pour qui ces anaphores soient natives. Pour les locuteurs du sud qui disposent de deux possessifs distincts à ces personnes, voir 3.2. Quant aux autres, ils semblent se rapprocher de la situation suivante dans leur langue écrite: emploi de *bere* selon le modèle décrit en 3.1., et tentative d'utilisation des anaphores aux autres personnes selon le modèle axularrien; l'avenir dira si un tel système est viable.

(11) Cet ex. (12) avec bere agrammatical en basque classique ou restreint montre qu'il faut modifier la définition traditionnelle de la CG donnée dans la note 8. Dans Chomsky (1981) déjà, il était noté qu'en anglais, toute phase radicale (c'est-à-dire non enchâssée) fonctionnait comme catégorie gouvernante, indépendamment de toute autre considérain. Dans cette perspective, on passerait aisément au basque par "variation paramé-

trique" en laissant la spécification "radicale" de côté.

(12) Peiok erran daut [bere xakurra hil dela]
Peio-ERG dit il-me-l'a b. chien-SG-ABS mort qu'il-est
"Peio₁ m'a dit que son₁ chien est mort"

La seconde différence ne peut pas être décrite en termes de définition du domaine de liage. Il s'agit de constructions du type [SN X1 et son1 Y]:

(13) Peio eta haren / bere anaia ikusi ditut Peio-ABS et h. b. frère-SG-ABS vu je-les-ai "j'ai vu Peio et son frère"

Comme Lafitte (p. 93) l'expliquait déjà, bere n'est pas possible (dans la variété restreinte), car ce n'est pas Peio lui-même qui est représenté dans la FVF (forme verbale fléchie), mais le SN complexe "P. et son frère", comme l'indique la marque d'abs. pl. (d)-it- dans l'auxiliaire. 13

La troisième différence, vérifiée auprès de locuteurs natifs, mais dont je n'ai pas trouvé d'exemples imprimés, est liée au fait qu'en navarro-labourdin actuel, les SN datifs ne s'accordent usuellement plus dans la FVF. Cependant, dans la variété restreinte, cet accord redevient obligatoire si le SN datif doit lier une anaphore. (14a) est donc acceptable dans les deux variétés actuelles du nord, de même que (b), alors que (c) n'est acceptable que dans la variété élargie:

- (14) (a) Peiori dirua eman dut Peio-DAT argent-SG-ABS donné je-l'ai "Peio, je [lui] ai donné l'argent"
 - (b) Periori bere dirua eman diot

b. je-le-lui-ai "Peio₁, je lui₁ ai donné son₁ argent"

(c) Peiori, bere dirua eman dut (cf. (a)) 14

(12) Voici un ex. authentique, de P. Narbaitz (1966: 69-70):

ez omen baitzen (Frantses) ondarra auzoko ardi tropa baten bahitzeko, [zuzen kontra bere burhasoen lurretarik iragaiten zelarik]

"car François n'était dit--on pas le dernier à séquestrer un troupeau du voisinage [quand il passait indûment sur les terres de ses parents]".

(13) Voici un ex. de P. Xarritton (1981: 5):

zortzi antzerki lan kondatu ditugu [[Daniel Landartek eta bere taldeek] aurkeztu dizkiguten-]-ak "nous avons compté huit pièces [que [D. Landart et ses troupes] nous ont (déjà) jouées" Et au 19e siècle déjà, Duvoisin traduisait Mt2-14 par:

Josepek gabaz hartu zituen [haurra eta bere ama] Joseph-ERG de-nuit pris il-les-avait enfant-SG-ABS et b. mère-SG-ABS alors que Liçarrague proposait au 16e siècle:

har zitzan haurtxoa eta haren ama gauaz "il prit l'enfant et sa mère de nuit"

conformément au système classique (et restreint).

(14) Le Principe B, rejeté plus haut, explique directement le fait que la variante: Peiori haren dirua eman dut soit inacceptable avec coréférence entre Peio et haren. Le Principe de Pica par contre ne rend compte du

Mais, plus récemment, Chomsky (1986: 171-172) a proposé une définition plus complexe de la CG, qui revient à ceci: la CG d'une anaphore ou d'un pronom α est la plus petite catégorie cyclique comprenant α , un sujet, un gouverneur lexical d' α , et, dans le cas d'une anaphore, une catégorie c-commandant α (et donc susceptible de lier α). Une telle approche est clairement inacceptable, car la phrase complète ou radicale de (12) serait alors toujours la CG de bere, et Peiok pourrait donc lier ce possessif, contrairement aux faits (dans les variétés classique et restreinte toujours).

Les deux dernières différences ont donc un point en commun: le lieur n'est pas représenté dans la FVF, il n'est pas cosuperscrit avec l'un des SUJETs. Mais il n'est pas possible de faire de cette remarque le paramètre décisif, car un SN qui serait à un autre cas que l'absolutif, l'ergatif ou le datif ne pourrait pas lier d'anaphore dans les diverses variétés de basque du nord. Par ex., dans (15), bere est bloqué parce que le SN qui serait son lieur potentiel est à l'instrumental:

> mintzatu naiz / nitzaio haren/* bere anaiari je-suis/-lui-suish. frère-SG-DAT Peio-INST parlé "j'ai parlé de Peio à son frère"

En résumé donc, les anaphores possessives doivent, en basque du nord, être liées par un SN "actant" (à l'absolutif, l'ergatif ou le datif). Mais seul le basque restreint (comme le classique) impose que, si l'anaphore est dans une proposition conjuguée, cette proposition soit son domaine de liage (C.L.), et que le lieur soit cosuperscrit dans la FVF.

On verra à la fin de la section 3.1. quel type de solution pourrait être envisagé qui unifierait le non respect de ces deux contraintes dans la variété élargie.

3. Les dialectes parlés en Espagne

Dans le Pays basque sud, on trouve à nouveau deux groupes de parlers. En simplifiant quelque peu, on assimilera le premier au dial. guipuzcoan (G), et le second, au biscayen (B), bien que le haut-navarrais semble à peu près fonctionner comme celui-ci.

3.1. Dans les deux groupes de parlers, bere (et beren) a vu croître énormément son emploi: bien entendu d'usage obligatoire dans tous les cas où il y a liage dans les dialectes du nord, il peut ici remplacer, et remplace très souvent (et pas seulement dans la langue populaire - cf. la note 15 et Villasante (1972: 87)) haren dès que le référent est l'être, voire l'objet, au sujet duquel le texte ou le discours se construit. En particulier bere peut trouver son référent à l'extérieur de la phrase maximale ou radicale que le contient (cf. (16) infra). 15 Or il semble que cet usage

Ajoutons que le caractère acceptable de (14c) dans la variété élargie contredit l'hypothèse que les marques

blocage de cette lecture que dans la varieté élargie, où bere [+an] est disponible: il faut recourir plutôt au principe (10a), dont on a vu que (10b) était une conséquence.

personnelles dans la FVF, en tant que clitiques, puissent lier les anaphores.

(15) Les ex. de traduction en biscayen d'Axular par Anibarro que donne Altube (1929: 108-110), quoique intéressants, sont inexploitables ici, car le lieur de bere, s'il ne figure pas dans la proposition minimale qui contient ce dernier, apparaît dans la proposition maximale qui le contient. Mais le passage suivant, écrit par un académicien du sud, éclairera le lecteur (San Martin 1961: 13); pour en écourter la présentation, je soulignerai simplement les emplois de *bere* conformes à l'usage restreint du nord, et noterai en capitales ceux qui y sont

Antzuolan bakardade aundian bizi izan zan Antero. BERE (1) ideak orduango Bergaran ez ba-ziran ontzat artzen, Antzuola etzan izan erri obeagoa. Berak jenio zital xamarra omen zuan eta BERE (2) emaztea ere ez omen zetorren zearo bat. Aurrerantzean etzuan Anterok bere (3) buruarentzat, eta batez ere bere (4) gogoarentzat pakerik arkitu.

soit relativement récent: Altube (1929: 87) cite ainsi des textes B du début du 19e siècle dans lesquels l'opposition entre anaphores et pronoms fonctionnait comme en labourdin classique. 16

Il nous faut donc à nouveau chercher à caractériser ce bere actuel du sud par rapport à ce qu'il était probablement en B et G anciens, c'est-à-dire [+an, -pr]. La question ici est inversée par rapport à celle traitée en 2.1.: c'est maintenant l'anaphore qui voit son usage s'étendre au détriment du pronominal, plutôt que le contraire. Considérons ainsi l'ex. suivant:

(16) idazle hark asko idatzi zuen, eta *bere* écrivain ce-ERG beaucoup écrit il-l'avait et b.

semeak ere bai. Tamalez, aitaren heriotza ondoren, fils-SG-ERG aussi oui malheureusement père-SG-GEN mort-SG après

semeak bere liburu guztiak erre zituen fils-SG-ERG b. livre tous-ABS brûle il-les-avait

"cet auteur₁ écrivit beaucoup, et son₁ fils₂ aussi. Malheureusement, après la mort du père₁, le fils₂ brûla tous SES_{1/2} livres"

La première occurrence de bere renvoie à un antécédent qui n'est ni dans la même proposition (elliptique), ni même dans la matrice. Peut-on dire pour autant que bere est devenu [+pr]? Considérons la deuxième occurrence: elle est ambiguë, tout en étant c-commandée seulement par semeak (aitaren est le spécifieur d'un nom lui-même complément d'une postposition adverbiale). Si l'on avait eu haren ici par contre, le fils n'aurait pas pu être l'antécédent (Principes B ou (10b)): seul ce terme est [+pr], et bere, vu l'ambiguïté, garde au moins parfois son trait [+an]. On pourrait de plus répéter l'argumentation de 2.1. pour rejeter toute caractérisation de bere comme [+an, +pr]: tous deux sont gouvernés, et partant, ils sont sensibles à la notion de C.G., puisque haren devrait y être libre, et que bere pourrait y être lié.

Il semble donc nécessaire ici d'introduire un nouveau trait, [+top] (pour "topique") pour lequel *bere* serait marqué positivement en B et G ("thématique" conviendrait mieux dans la tradition européenne, mais ce terme a pris un sens si différent en GGT qu'il est impossible de l'utiliser ici dans son sens praguois):

(17) bere(n) (sud): [+an] ou [+top], [-pr]

Haren n'étant pas marqué pour ce trait, il ne sera pas bloqué lorsque, libre dans sa C.G., il réfèrera au topique textuel. Par contre, la marque [+top] garantit pour

[&]quot;Antero vécut très solitairement à Antzuola. Si SES (1) idées n'étaient guère acceptées dans le Vergara d'alors, Antzuola ne fut guère plus accueillant. Il avait paraît-il assez mauvais caractère, et SA (2) femme n'était sans doute pas toujours d'accord [avec lui]. Comme les années passaient, Antero ne trouva de paix ni pour lui-même [lit. sa (3) tête] ni pour son (4) esprit".

(16) Mais certains des Refranes anonymes de 1596 qu'il présente s'écartent déjà du modèle axularrien.

bere que s'il n'est pas lié dans sa G.G., il doit alors renvoyer à l'objet ou thème du discours.

C'est sans doute dans cette direction, plutôt que dans celle de principes purement phrastiques, qu'il faut rechercher l'unité des trois facteurs de différenciation entre les parlers "restreint" et "élargi" du nord. En effet, dans les trois cas évoqués en 2.2., le lieur, s'il n'est pas cosuperscrit avec l'un des SUJETs de la proposition qui contient bere, remplit les conditions suivantes: ce doit être un actant et non un circonstant, contenu de plus dans la phrase radicale qui contient l'anaphore (notions de grammaire phrastique), mais il doit aussi être le thème ou topique de l'énoncé. Les parlers de type guipuzcoan et ceux traités en 2.2. ne diffèreraient donc que par la délimitation du domaine dans lequel le possessif doit trouver son référent, à quoi il faut bien entendu ajouter une contrainte spécifique pour ces derniers, concernant la fonction du lieur lui-même.

- 3.2. Dans les parlers de type B, outre l'extension de bere que l'on vient de voir, on notera que des formes originairement [+an] se sont conservées aux deux premières personnes. Dans certains cas, on peut les décrire comme bere en (17), d'après les données de Rotaetxe (1978: 667 et 671). Cependant, ce n'est pas là la seule situation que l'on puisse trouver. Ainsi, chez un auteur très connu comme D. Aguirre, on trouve dès les premières pages de son roman Auñemendiko lorea (1898, rééd. 1966) des emplois de formes de 1e et 2e p. historiquement pronominales tant libres que liées, et des formes des mêmes personnes historiquement anaphoriques également soit libres soit liées. Seuls le deuxième et le troisième cas méritent d'être illustrés:
 - (18) (ancien [+pr] lié dans sa C.L.)
 arriz egiña zan, baiña ez [nire egunetan pro ikusi ditudan] etxeen irudira
 n. jours-LOC vu je-les-ai-REL
 "elle était construite en pierre, mais pas à la manière des maisons [que j₁'ai vues dans mes₁ jours (passés)]" (p. 8)
 - (19) (ancien [+an] non lié dans sa C.L.)
 bildur naz (...) [eure aita euskaldun gudarien (...) buru
 ton père-ABS basque guerrier-PL-GEN tête-ABS
 ipiñiko ez ete daben
 mettre-FUT NEG INTER ils-l'ont-REL
 "je me demande [s'ils ne vont pas mettre ton père (à la) tête des guerriers basques]" (p. 12)

Nire est l'équivalent de nord ene: (18) devrait donc être agrammatical par les principes B ou de Pica, puisque la forme [+an] neure est disponible. Inversement, eure devrait être agrammatical en (19), puisque ire, historiquement pronominal, est aussi utilisé dans le texte. Pour mieux comprendre ce qui se passe ici, il faut replacer (19) dans son contexte: c'est la seconde phrase d'une réponse à une jeune fille qui demandait à sa mère pourquoi cette dernière était inquiète; or la première phrase était un reproche: IK ondo jakin bear don "tu dois bien t'en douter, toi". Il apparaît

alors clairement qu'a ce moment, c'est l'interlocutrice, la jeune fille, qui est au centre des préoccupations de sa mère. On retrouve ainsi l'énonciateur au centre du choix entre les formes ire et eure, ou entre nire et neure: on a nire dans (18), malgré le liage, parce que c'est sur la maison qu'il décrit qu'il se concentre; mais en (19), malgré l'absence de liage, on a eure parce qu'il centre son attention sur l'allocutaire.¹⁷

Tout concorde donc pour faire admettre que le trait [±an] ne joue en fait plus aucun rôle ici: on a dans les deux cas des pronominaux (qui peuvent être liés puisque aucun anaphorique n'est disponible, selon le Principe de Pica), mais ils se différencient pour une valeur proche de la thématicité ([±top]) évoquée plus haut, et surtout de l'empathie telle que l'a étudiée Kuno (1976): ce qui est décisif, c'est l'importance relative que l'énonciateur donne soit aux personnes impliquées dans l'acte d'énonciation (emploi des anciens anaphoriques), soit plutôt au contenu cognitif de son énoncé; l'appellation de possessifs "emphatiques" pour les premiers, souvent utilisée dans les grammaires traditionnelles, semble ici tout à fait justifiée, quoique pas assez explicite.

- 4. Pour récapituler, nous pouvons dire que l'histoire du basque et sa diversité dialectale nous offrent un large éventail de données dont l'analyse a des conséquences intéressantes pour la théorie du liage:
- a) le labourdin classique (et sans doute l'ensemble du basque antérieur à la tradition écrite) possédait un système complet de génitifs anaphoriques et pronominaux correspondant bien, moyennant quelques ajustements (pluralité des SUJETS, niveau profond, fait que toutes les propositions sont des catégories de liage, nécessité non triviale pour le lieur d'être cosuperscrit avec un SUJET) à la théorie chomskyenne;
- (17) Curieusement, l'auteur labourdin du 18e siècle J. Etcheverry de Sare, qui utilise d'ordinaire le système (1) semble parfois adopter un système de même nature que celui décrit ici. Ainsi, dans (a) ci-dessous (éd. de 1972: 138), on a *ene* plutôt que *neure* parce que son empathie semble exclusivement se porter sur le contenu de sa phrase:

(a) eta hala lehenbizirik mintzatuko naiz ene sort-lekhuaz et ainsi premièrement parler-FUT je-suis mon[+pr] lieu-de-naissance-INST "en conséquence, je parlerai tout d'abord de l'endroit où je suis né"

alors que l'usage non marqué est illustré par (p. 139):

(b) zeren zenbaitek usteko baitu... [neure herriaren abantailletan mintzo (car certains penseront) mon[+an] village-SG-ABS avantage-PL-LOC parlant naizela]

que-je-suis

"comme certains doivent penser que je parle en faveur de mon (propre) village". Inversement, en (c), on retrouve, pour la 3e p. il est vrai, un usage de *bere* caractéristique des parlers "élargis" du nord et de tous les dial. du sud (p. 138):

(c) Sara deitzen zen Abrahanen emazte eder hura, zeina

(cette belle femme d'Abraham s'appelait Sara) laquelle-ABS

[bere edertasuna zela kausal bi aldiz izan bait

[bere edertasuna zela kausa] bi aldiz izan baitzen erauzia b. beauté-SG-ABS qu'elle-était cause deux fois-INST été REL-elle-était enlevé-SG-ABS "cette belle femme d'A. s'appelait Sara, et elle fut enlevée deux fois, à cause de sa beauté", lit. "la cause étant [conjugué] sa beauté"

alors que l'usage classique est illustre par (même p.):

(d) gauzei ezartzen zaizte izenak, edo dela [hekien... kalitateak direla kausa], edo... (on nomme les choses) ou que-ce-soit leur[+pr] qualité-PL-ABS qu'elles-sont cause ou... "on nomme les choses, soit en raison de ce que sont leurs qualités, soit...", lit. "la cause étant [conjugué] leurs qualités".

- b) en navarro-labourdin "restreint" d'aujourd'hui, l'élimination des anaphores de 1e et 2e p. conduit à remplacer le Principe B par le "Principe de Pica" (10b);
- c) en navarro-labourdin "élargi" s'introduit pour les anaphores de 3e p. la possibilité d'être soit [+an], soit [+top] (topiques ou thématiques), la phrase maximale les contenant devant aussi contenir leur antécédent, qui doit rester un actant dans sa propre proposition;
- d) en guipuzcoan, on a un système proche de (c), mais ce n'est plus la phrase maximale, mais un segment de texte éventuellement plus long, qui fonctienne comme domaine de repérage pour les entités [+top]; toute référence à la fonction du lieur devient donc inutile;
- e) dans certains parlers bicayens, on retrouve le système (d), mais pour toutes les personnes, et pas seulement les troisièmes;
- f) enfin, dans d'autres parlers biscayens, on retrouve (d) pour les 3e p., tandis qu'aux deux premières, il ne subsiste que des pronominaux, mais ceux-ci se différencient les uns des autres selon l'attitude de l'énonciateur: les anciennes anaphores, morphologiquement marquées, sont employées lorsque la relation interénonciateurs l'emporte sur le dictum.

5. Bibliographie

5.1. Corpus basque

Aguirre, D., 1898, Auñemendiko lorea; rééd. 1966, Saint-Sébastien, Auñamendi.

Axular, P., 1643, Gero; rééd. 1964, Barcelone, Juan Flors.

Duvoisin, C., 1898, Bible Saindua; rééd. facsim. 1972, Bilbao, La Gran Enciclopedia Vasca. Etcheverry de Sare, J., 1712, Eskuararen ethorkia; rééd. 1971. in Joannes Etxeberri Sarakoaren lan hautatuak, Saint-Sébastien, Lur.

Liçarrague, J., 1571, Iesus Christo Iaunaren Testamentu Berria; rééd. facsim. 1979, Saint-Sébastien, Hordago-Lur.

Narbaitz P., dit P. Arradoy, 1966, San Frantses Jatsukoa; Saint-Sébastien, Izarra.

San Martín, J., 1961, "Antero Apaolaza Aranguren"; In A. Apaolaza, *Patxiko Txerren*, Tolosa, Auspoa, 9-14.

Xarritton, P., 1981, "Aintzin solas" in D. Landart, Erranak erran, Saint-Sébastien, Elkar, 5-7.

5.2. Etudes de grammaire basque et de linguistique

Altube, S., 1929, Erderismos; reéd. facsim. 1975, Bilbao, Indauchu.

Chomsky, N., 1981, Lectures on Government and Binding; Dordrecht, Foris.

——, 1982, Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding; Cambridge (Mass.), MIT Press.

——, 1986, Knowledge of Language. Its Nature, Origin and Use; New York & Westport (Conn.), Greenwood Press (Praeger).

Gavel, H., 1929, Grammaire basque, tome 1; Bayonne, Imprimerie du Courrier.

Goenaga, P., 1985, "Complementación y nominalización en euskara", ASJU 19:2, 493-570. Ithurry, l'abbé, 1895, Grammaire basque; dialecte labourdin; rééd. facsim. 1979, Saint-Sébastien, Hordago-Lur.

- Kintana, X., 1971, "Posesiboak idazle zaharretan", FLV 3, 75-80.
- Kuno, S., 1976, "Subject, Theme, and Speaker's Empathy"; in C. L; Subject and Topic, New York, Academic Press, 417-444.
- Lafitte, P., 1944, Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire); rééd. 1962, Bayonne, Editions des Amis du Musée Basque & Ikas.
- Levin, B. C., 1983, On the Nature of Ergativity; thèse, MIT.
- Milner, J.-C., 1982, "Crossover and Disjoint Reference in French", Journal of Linguistic Research 2:2, 55-76.
- Pica, P., 1984a, "Liage et contiguïté" in "Recherches sur l'anaphore", Collection ERA 642 (U. Paris 7), 119-164.
- ——, 1984b, "On the Distinction between Argumental and Non Argumental Anaphors" in W. Geese & Y. Putseys, Sentential Complementation, Dordrecht, Foris, 185-194.
- Rebuschi, G., 1985a, "Positions, configurations et classes syntaxiques; aspects de la construction de la phrase basque", *Euskera* 30:1, 117-128.
- ——, 1985b, "Théorie du liage et langues non-configurationnelles: quelques données du basque navarro labourdin", *Euskera* 30:2, 389-433.
- ——, 1985c, "Sujeto, ergatividad y (no-)configuracionalidad; lugar del euskara en la tipología generativa"; in *Euskal Sintaxiaren Zenbait Arazo*, Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, Bilbao, 7-56.
- Rotaetxe, K., 1978, Estudio estructural del euskara de Ondárroa, Durango, Leopoldo Zugaza.
- Sarasola, I., 1980, "Nire/neure, zure/zeure literatur tradizioan", Euskera 25:2, 431-446.
- Villasante, L., 1972, La declinación del vasco literario común. Oñate, Editorial Franciscana Aránzazu.
- _____, 1978, Estudios de sintaxis vasca; Oñate, E.F.A.